

Zurich Capital Premium

Capital Premium est la solution de prévoyance qui vous offre simultanément une garantie et un potentiel de rendement attrayant. Avec Zurich, vous avez un partenaire compétent à vos côtés.



Vos avantages en un coup d'œil

- Concept de placement associant sécurité et revenus constants
- La majeure partie de la prime d'épargne est investie dans la fortune liée de Zurich
- A l'échéance, vous obtenez au minimum le capital en cas de vie garanti dans la police
- Couverture financière de vos proches en cas de décès

Qu'est-ce qui vous importe le plus?

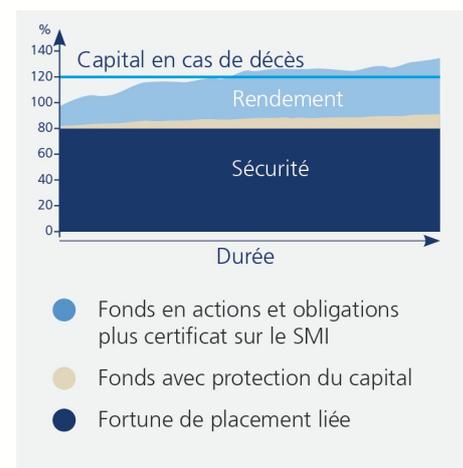
- Vous voulez placer de l'argent de manière sûre et profitable.
- Vous voulez vous assurer des fonds pour la planification de votre retraite.
- Vous ne voulez pas vous occuper de la gestion du capital.
- Vous voulez assurer vos proches en cas de décès.

La solution idéale de Zurich

Avec Capital Premium, vous effectuez un investissement unique. Grâce à un concept de placement malin, Capital Premium exploite surtout le potentiel et la capacité de rendement des entreprises suisses sans pour autant renoncer à la sécurité.

Un concept de placement malin

- Pour assurer votre fortune, la majeure partie de la prime d'épargne est investie dans la fortune liée de Zurich Vie Suisse. Ici, les dispositions strictes en matière de placement de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) s'appliquent.
- Une autre partie du placement est investie de manière équilibrée dans un fonds en actions et en obligations.



- Une dernière partie est investie dans un certificat à effet de levier (cf. fiche d'information Certificat à effet de levier) indexé sur le Swiss Market Index (SMI), vous permettant ainsi de maximiser vos chances de gain.
- Les gains de cours obtenus sont automatiquement transférés dans un fonds de placement avec protection du capital.

Gestion du capital de première classe par Zurich

Une fois votre investissement effectué, vous n'avez plus à vous occuper de l'évolution de votre patrimoine. Les experts en placement de Zurich s'engagent pour que vous ayez pendant toute la durée contractuelle un équilibre entre sécurité et rendement.

- Afin de limiter les fluctuations de valeur du placement, Zurich contrôle régulièrement pour vous le patrimoine investi à des fins de rendement.
- Si les revenus obtenus dépassent les valeurs maximales définies, les revenus sont placés dans un fonds de placement avec une protection du capital d'au moins 80 pour cent.

Prestations garanties

- A l'échéance de l'assurance, vous obtenez l'avoir contractuel – au minimum le capital garanti en cas de vie dans la police.
- Pendant toute la durée du contrat, vos proches sont couverts par une prestation minimale garantie en cas de décès. En cas d'évolution favorable du marché, si la valeur du placement dépasse le capital-décès assuré, le montant le plus élevé sera versé aux bénéficiaires en cas de prestation. Vous décidez qui percevra le capital en cas de décès à hauteur d'au moins 120 pour cent de votre placement.

Avantages fiscaux

Les revenus issus de Capital Premium sont exonérés d'impôt sur le revenu si les conditions suivantes sont remplies:

- Souscription avant l'âge de 66 ans révolus
- Versement après l'âge de 60 ans révolus
- Durée contractuelle convenue d'au moins dix ans
- Le preneur d'assurance est la personne assurée

Souhaitez-vous être conseillé ou désirez-vous de plus amples informations? Appelez-nous gratuitement au 0800 060 160
www.zurich.ch

Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA
Hagenholzstrasse 60, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80, www.zurich.ch

Si les informations contenues dans cette fiche d'information divergent des conditions d'assurance applicables, ce sont ces dernières qui font foi.